

ONU Conseil de sécurité

Briefing sur les opérations de maintien de la paix

New York, le 7 septembre 2023
Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

L'idée des opérations de maintien de la paix des Nations Unies est née quand ce Conseil fut contraint par la Guerre Froide. Ces opérations ont réussi à sauver la vie de millions de civils au courant des dernières décennies. Je voudrais donc commencer par remercier les casques bleus qui accomplissent un travail remarquable au quotidien, souvent dans des conditions difficiles, et parfois à un prix personnel très élevé.

Depuis la création du concept des opérations de maintien de la paix il y a 75 ans, la nature des conflits de même que les mandats des missions ont pourtant beaucoup changé. C'est pourquoi, dans son « Nouvel Agenda Pour la Paix », le Secrétaire général stipule, je cite : *« l'écart entre les tâches prescrites aux missions de maintien de la paix des Nations Unies et ce que celles-ci peuvent réellement accomplir en pratique apparaît manifeste. »*

Monsieur le Président, chers collègues,

Nous devons donc adapter les instruments pour rapidement combler cet écart. C'est une tâche pour ce Conseil, l'ONU elle-même et tous les Etats membres. Je remercie ainsi le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, M. Jean-Pierre Lacroix, de son exposé, surtout de nous avoir rappelé toutes les réussites, et je salue le troisième rapport d'avancement de la mise en œuvre de l'initiative « Action pour le maintien de la paix Plus ». Celle-ci doit se poursuivre sans relâche, et nous la soutenons pleinement. Les recommandations qui émanent du Secrétariat démontrent qu'une réflexion de fond concernant la réforme du maintien de la paix est nécessaire.

Laissez-moi énoncer trois axes qui nous semblent essentiels :

Premièrement, il revient à ce Conseil de veiller à ce que la primauté du politique guide les opérations de paix et qu'elles appuient un processus politique clairement défini, et qui inclut, bien entendu, aussi les femmes. Il s'agit également de repenser les partenariats avec les organisations régionales en général et l'Union africaine en particulier, afin d'élaborer des modèles de missions modulables et souples. À cet égard, la Suisse reconnaît qu'un financement prévisible, durable et flexible des opérations de soutien à la paix dirigées par l'Union africaine représenterait un instrument important pour ce Conseil, et nous soutenons bien entendu tous les efforts que notre collègue du Ghana vient d'annoncer. C'est d'ailleurs pourquoi nous avons – pendant notre présidence – organisé un débat à ce sujet, présidé par notre Vice-Présidente.

Deuxièmement, la protection des civils au sens large doit demeurer au centre de notre attention. Toutes les missions autorisées par le Conseil ont l'obligation de respecter la Charte, le droit international humanitaire, les droits humains et le droit des réfugiés. Ce respect doit être une condition préalable à l'octroi de fonds ou de soutien par les Nations Unies et requiert des structures, processus et ressources adéquats. Il s'agit d'une exigence de diligence en matière de droits humains des Nations Unies qui est particulièrement pertinente, actuellement par exemple dans le contexte de la MONUSCO, où la question d'un soutien à des forces non-onusiennes se pose.

Troisièmement, démontrer l'efficacité d'une mission est une attente légitime aujourd'hui. L'efficacité représente non seulement une première ligne de défense contre la désinformation, mais également une responsabilité morale envers les populations affectées et envers nos contribuables. La mise à disposition par la Suisse d'un expert en la matière au Département des opérations de paix souligne notre soutien à la mise en œuvre et au développement du Système Intégré de Planification et d'Évaluation de la Performance (CPAS). Ceci notamment avec l'objectif de renforcer le lien entre l'évaluation de la performance, la planification et la budgétisation.

Nous saluons aussi les développements en termes de performance environnementale conformément à la Stratégie du Département d'appui opérationnel. Ceci contribue à réduire l'empreinte environnementale des opérations de maintien de la paix et de mieux gérer les ressources naturelles. «Greening the missions» est aujourd'hui un mot d'ordre.

La Suisse s'engage pour une discussion approfondie de la réforme du maintien de la paix. C'est pourquoi elle a pris l'initiative – lors de sa Présidence – d'organiser avec l'Institut international pour la paix (IPI) un atelier sur cette thématique. Cette discussion a mis en exergue la nécessité de développer les capacités des forces régionales, de renforcer les structures actuelles et de rationaliser les mandats.

Comme l'a dit la Directrice exécutive de Security Council Report et ancienne cheffe de plusieurs missions de paix, Mme Karin Landgren, lors du débat sur les opérations de paix en novembre : « *Les opérations de paix adaptées à l'époque contemporaine doivent concevoir de nouvelles approches qui tiennent compte des causes et des moteurs sous-jacents des conflits.* » Le « Nouvel Agenda pour la Paix » nous offre une opportunité unique de le faire, et la Suisse entend continuer à y contribuer de manière constructive et active.

Ou – comme nous le disions lors de la commémoration des 75 ans du Peacekeeping : « *Peace begins with me, with you, and with all of us.* »

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr President,

The idea of United Nations Peacekeeping was born when this Council was constrained by the Cold War. Such operations have since succeeded in saving the lives of millions of civilians over the last decades. I would therefore like to begin by thanking the peacekeepers who do a remarkable job every day, often in difficult conditions, and sometimes at great personal cost.

Since the concept of peacekeeping operations was established 75 years ago, the nature of conflicts and the mandates of missions have changed considerably. This is why, in his "New Agenda for Peace", the Secretary-General stipulates, and I quote: "the gap between United Nations peacekeeping mandates and what such missions can actually deliver in practice has become apparent".

Mr President, dear colleagues,

We therefore need to adapt the instruments to close this gap. This is a task for the Council, the UN itself as well as all the Member States. I would therefore like to thank the Under-Secretary-General for Peace Operations, Jean-Pierre Lacroix, for his presentation, especially for reminding us of all the success stories, and welcome the third progress report on the implementation of the "Action for Peacekeeping Plus" initiative. This must continue unabated and we fully support it. The recommendations emanating from the Secretariat show that an in-depth reflection on the reform of peacekeeping is necessary.

Let me set out three points that we consider essential:

Firstly, it is up to this Council to ensure that the primacy of politics guides peace operations and that such operation support a clearly defined political process, which includes, of course, women. It is also a question of rethinking partnerships with regional organisations in general, and the African Union in particular, in order to develop modular and flexible mission models. In this respect, Switzerland recognises that predictable, sustainable and flexible funding for African Union-led peace support operations could be an important instrument for our Council. And we naturally support all the efforts that our colleague from Ghana has just announced. This is also why - during our Presidency - we organized a debate on this subject, chaired by our Vice-President.

Secondly, the protection of civilians in the broadest sense must remain at the centre of our attention. All missions authorised by the Council have an obligation to respect the Charter, international humanitarian law, human rights and refugee law. This compliance must be a precondition for the granting of funds or support by the United Nations and requires adequate structures, processes and resources. The UN human rights due diligence policy is particularly relevant now, for example in the context of MONUSCO, where the question of support to non-UN forces has arisen.

Thirdly, it is legitimate expectation today for the effectiveness of missions to be demonstrated. Effectiveness is not only a first line of defence against disinformation, but also a moral responsibility towards the populations affected and towards those contributing to peacekeeping. Switzerland's provision of an expert in this field to the Department of Peace Operations underlines our support for the implementation and development of the Comprehensive Planning and Performance Assessment System (CPAS). The aim is to strengthen the link between performance assessment, planning and budgeting.

We also welcome the developments in terms of environmental performance in line with the strategy of the Department of Operational Support. Reducing the environmental footprint of peacekeeping operations and better managing natural resources are key elements of this strategy. "Greening the missions" has today become a vital principle.

Switzerland is committed to advancing an in-depth discussion on peacekeeping reform. This is why - during our Presidency - we organised a workshop on the subject with the International

Peace Institute (IPI). This discussion highlighted the need to develop the capabilities of regional forces, strengthen current structures and rationalise mandates.

As Karin Landgren, Executive Director of Security Council Report and former head of several peace missions, said at the debate on peace operations in last November: "Peace operations adapted to the contemporary era must develop new approaches that take into account the underlying causes and drivers of conflict. The "New Agenda for Peace" offers us a unique opportunity to advance these approaches and Switzerland will continue contributing to this in a constructive and active fashion.

Or, as was said at the 75th anniversary of Peacekeeping: "Peace begins with me, with you, and with all of us.

Thank you.